

Toujours en vue de former des techniciens de haut niveau, ces pays ont également des besoins dans le domaine de l'administration générale des institutions, l'administration des programmes — développement, mise à jour, évaluation — et dans le domaine des relations écoles-entreprises.

Ce dernier point est intéressant car il débouche sur un élément vital de l'économie des pays du tiers-monde, c'est-à-dire la P.M.E. Dynamiser et moderniser les P.M.E. constitue pour ces pays un défi de taille. Vous voyez donc tout de suite le champ d'action possible des cégeps: formation sur mesure, éducation des adultes, organisation de stages, analyse de besoins pour accueillir les nouvelles technologies, etc.

Voilà, selon moi, les champs d'action possibles des cégeps dans le cadre de la coopération internationale et les champs d'action prioritaires pour les pays du tiers-monde.

Les besoins sont nombreux mais le Canada, et en particulier le Québec, n'est pas le seul pays qui désire apporter de l'aide aux pays du tiers-monde; nous sommes nombreux sur les rangs. Cela m'amène donc aux problèmes auxquels est confronté un cégep qui veut se lancer dans la coopération internationale. Ils ne se situent pas du tout au niveau de la réalisation des projets: les problèmes rencontrés à ce niveau ont des solutions — et nous avons, dans les cégeps toutes les compétences requises pour mener à bien des missions de coopération. Non, le problème se situe en aval, c'est-à-dire: trouver des projets, trouver le financement.

Ces opérations ne sont pas banales: elles exigent une bonne connaissance de la structure d'aide à la coopération au Canada et au niveau mondial. Structure très complexe et qui est entourée d'un réseau formel et informel de relations inter-gouvernements, inter-organismes et inter-personnelles. Elles exigent, bien sûr, des ressources humaines et financières considérables si on tient compte des investissements nécessaires à la recherche de projets financés.

Je vous disais, au début, que le projet du Mexique avait pris cinq ans avant de démarrer; il s'agissait, bien sûr, d'un projet d'envergure, mais même le plus petit projet ne peut se réaliser sans un minimum de 12 à 18 mois d'investissement en temps, en missions exploratoires dans le pays, en déplacements à Ottawa, etc., sans compter la préparation des rapports exigés par les gouvernements et organismes concernés. Et le succès n'est pas toujours au bout de nos peines...

En ce qui concerne la réalisation des projets — outre les problèmes dus aux différences culturelles, voire dans certains cas de langue — les cégeps doivent également faire face aux exigences de missions dont la durée est inférieure à une session et ceux-là sont la majorité.

Comment remplacer des professeurs pour de courtes périodes — qui font le va-et-vient entre les pays aidés et leur collège — sans diminuer la qualité de l'enseignement, sans perturber la vie départementale?

Enfin, si les cégeps veulent sérieusement se lancer en coopération internationale et en faire un projet institutionnel, ils devront également fournir de l'aide aux professeurs et professionnels qui auront à réaliser ces projets. Aide sous forme de sessions préparatoires à la coopération, aide sous forme de ressources multidisciplinaires, aide sous forme d'administration de projets et d'élaboration de logistique.

C'est pour cela qu'en 1982, trois collèges du Québec ont créé le C.I.D.E. pour mettre en commun des ressources et créer une permanence. Contrairement à l'Association des collèges communautaires du Canada (A.C.C.C.) qui est son équivalent au plan canadien, le C.I.D.E. n'a qu'un seul mandat, celui de la coopération internationale; 10 collèges se sont associés au C.I.D.E. depuis sa création. Il a déjà réalisé plusieurs projets comme: recevoir des stagiaires de différents pays (Algérie, Amérique latine...); dispenser des cours au Maroc; réaliser le projet du Mexique.

Actuellement, des projets au Cameroun et au Zaïre sont en cours et plusieurs autres sont en gestation (Chine, Gabon, Maroc, Colombie).

Bien sûr, la réalisation de ces projets est faite par des personnels des cégeps.

Ces projets exigent beaucoup de la personne qui les réalise; cependant, la richesse que les individus — et, par là, les institutions — en retirent en vaut vraiment la peine.

M. Ryan, hier soir, pressait les collèges de s'ouvrir à la communauté...

Pourquoi pas la communauté internationale?

Communication de
Gisèle CARBONNEAU-BONIN
Professeure
Cégep de Maisonneuve

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE: UNE EXPÉRIENCE POSITIVE POUR TOUS

Rentrée du Nicaragua depuis trois jours seulement, j'aimerais tenter de vous faire partager pendant quelques minutes l'expérience que nous y vivons, l'intérêt que nous y voyons, les questions que nous nous posons, les difficultés que nous rencontrons.

J'arrive d'une école comme toutes les écoles que nous connaissons, avec son équipe de direction, sa centaine de professeurs, ses mille étudiants, ses quelques professionnels du service aux étudiants, sa spécialiste en méthodologie de l'enseignement, son syndicat, son association étudiante. Une école comme les autres et en même temps bien différente...

Une école composée d'étudiants de 18 à 30 ans, qui prépare des auxiliaires et des techniciens de niveau supérieur en santé: soins infirmiers, alimentation institutionnelle, laboratoire médical, radiographie, physiothérapie, etc.

Une école composée d'étudiants dont la moitié doit rentrer à la maison immédiatement après un tremblement de terre d'intensité moyenne parce que les enfants sont seuls, enfermés dans la maison.

Une école où le nombre de sphygmomanomètres utilisables diminue chaque année à cause de la détérioration du caoutchouc par la chaleur.

Une école où les étudiants en laboratoire médical doivent se rendre à l'hôpital pour toucher à leurs premières pipettes.

Une école où les cours ont été suspendus pendant deux semaines parce que professeurs et étudiants sont réquisitionnés

pour réaliser une campagne de prévention contre l'Aedes Egyptique, moustique porteur de la fièvre dengue.

Une école, l'Institut polytechnique de la santé, dont le personnel surchargé travaille au maximum de ses capacités pour donner un enseignement toujours meilleur.

Une école qui a demandé un appui pédagogique et technique au collège de Maisonneuve.

Depuis plus de deux ans en effet, le collège de Maisonneuve collabore au renforcement institutionnel de cette école. Nous travaillons à la révision de programmes, à l'implantation de laboratoires, au développement des méthodes d'enseignement pratique, à la production de matériel didactique et de manuels de laboratoires et ce, dans trois domaines différents: l'alimentation institutionnelle, les soins infirmiers, les techniques de laboratoire. Jusqu'à maintenant, deux cadres et huit professeurs sont allés au Nicaragua dans le cadre du projet. Pourquoi le font-ils, qu'est-ce qu'ils en retirent, quelles sont les difficultés rencontrées?

À l'instar de la majorité des coopérants rencontrés au Nicaragua, les coopérants de Maisonneuve sont satisfaits de leur expérience, et ce, pour diverses raisons:

• **Parce qu'ils ont la compétence voulue pour exercer leur mandat**

Les professeurs de cégep ont acquis au fil des ans une solide formation académique et une expérience pédagogique fort précieuse pour le Tiers-Monde. À certains égards, ils ont vécu hier ce que vivent aujourd'hui les collègues du Tiers-Monde: absence de cadre de référence, programmes mal définis, inexistance de manuels adaptés au niveau recherché, manque de matériel pédagogique adéquat.

Le professeur de cégep est habitué de créer ses propres instruments de travail: de l'élaboration des programmes il y a 10 ou 20 ans, à leur évaluation aujourd'hui, en passant par la production de matériel pour toutes les étapes du processus éducatif, il a dû tout inventer, adapter, réviser.

Enfin, soulignons que la tradition de collégialité que l'on retrouve dans les cégeps peut accroître l'efficacité du coopérant lui-même. Pour réaliser notre projet, nous avons fait appel à des professeurs de quatre collèges différents. Chacun a apporté avec lui l'expérience de son département, les documents, les outils élaborés et utilisés dans son collège. Cette habitude de partage des ressources représente un appui important pour le coopérant et un atout pour la qualité de notre intervention en coopération internationale.

• **Parce qu'ils sont issus d'une institution originale, diversifiée, solide**

Le cégep a beaucoup à offrir aux sociétés en développement, surtout dans les domaines techniques, là où la demande de collaboration est la plus grande.

L'originalité du niveau de formation ainsi que la diversité des programmes existants représentent une excellence source d'inspiration pour les pays en voie de développement désireux d'améliorer leur système éducatif en cherchant des alternatives aux formations traditionnelles héritées du passé colonial.

Au niveau pédagogique, l'expertise québécoise est également très avancée en regard, par exemple, de la participation des étudiants à leur propre processus d'apprentissage ou encore en ce qui concerne la technologie éducative. La réflexion individuelle et collective des professionnels de l'enseignement sur les avantages et les inconvénients de ces appareils et moyens sophistiqués confère une expertise certaine pour conseiller les nouveaux arrivants sur le marché de l'audiovisuel ou de l'informatique. Tout le matériel et l'équipement dont nous disposons peuvent également être mis au service du Tiers-Monde d'une manière ou de l'autre. Les formules peuvent varier, l'important c'est de partager un peu nos ressources que nous pouvons trouver insuffisantes parfois, mais qui sont immenses relativement à ce que nous rencontrons ailleurs.

• **Parce qu'ils sont prêts à relever des défis**

Bien que très diversifiés, bien structurés, très fonctionnels, les programmes et méthodes en usage chez nous ne peuvent absolument pas être transférés automatiquement dans le Tiers-Monde.

Une nouvelle création s'impose: l'expertise acquise au Québec doit être revue, les techniques modifiées, les méthodes adaptées, les programmes repensés. Pour plusieurs d'entre nous ceci représente un défi professionnel intéressant. Chacun de ceux qui ont vécu l'expérience a admis s'être enrichi professionnellement, stimulé par le défi de réinventer son métier en fonction de besoins et de réalités culturelles souvent inconnus jusque-là.

Le cégep d'aujourd'hui est le fruit de l'effort de tous et cette expérience de «bâisseurs» peut être très avantageuse à partager avec nos partenaires du Tiers-Monde qui se débattent encore souvent avec leur passé de colonisés ou d'opprimés par des dictatures militaires nationales. Une relation de coopération positive est souvent l'occasion pour nos collègues du Tiers-Monde de découvrir leurs forces, de prendre confiance en eux, de développer davantage leurs talents.

Une fois admise la pertinence de la présence des cégeps dans le domaine de la coopération internationale, on peut se demander ce qu'ils en retirent réellement?

• **Une ouverture sur le monde**

Dans une institution de formation, l'acquisition de nouvelles connaissances, l'achat de documentation originale sur l'histoire, la géographie, la politique, la littérature des pays en voie de développement par l'intermédiaire de ceux qui sont sur le terrain, ne peuvent que contribuer à enrichir notre patrimoine collectif.

La diffusion d'information sur les pays d'intervention, sur les projets, sur le vécu des coopérants peut profiter à l'ensemble de la communauté collégiale. Chez nous certains professeurs ont invité des coopérants de retour à parler de leur expérience de coopération, de la situation au Nicaragua, auprès de leurs étudiants.

De même nos partenaires du Nicaragua de passage à Montréal ont eu l'occasion d'échanger avec tous ceux qui s'intéressent à la coopération internationale dans le collège.

Enfin, les étudiants peuvent aussi être impliqués directement. Dans notre cas, un petit groupe des nôtres ira cet été prêter main-forte à la construction d'un centre de formation pour paysans. On souhaite, à travers cette expérience, sensibiliser des jeunes à la question du sous-développement et des échanges interculturels.

• Un approfondissement des relations Nord-Sud

Pour qui a un peu de préoccupations sociales, le contact direct avec le Tiers-Monde représente un moyen privilégié de comprendre les relations Nord-Sud, les questions relatives à la distribution des richesses dans le monde, les forces en présence dans la problématique du développement international.

C'est souvent à partir de la nécessité de connaître nos partenaires que ces questions sont soulevées. Avec qui travaillons-nous? Comment vivent nos partenaires? Pourquoi sont-ils encore confrontés avec la faim, les maladies infectieuses aujourd'hui disparues dans les pays riches? Quelles sont leurs attentes par rapport à nos projets et face aux coopérants?

Très peu présentes dans le monde industrialisé, ces questions sont pourtant celles qui sont les plus aiguës dans les pays du Tiers-Monde. Une meilleure compréhension de la situation permet d'orienter le travail que nous y faisons dans le sens d'une véritable coopération. Notre appui intellectuel, moral financier sera mis à la disposition de ceux qui travaillent à promouvoir un véritable développement démocratique. Nos projets seront conçus en fonction des besoins véritables de nos partenaires afin de leur donner les outils nécessaires pour sortir du sous-développement qui perdure de manière injustifiée dans bien des pays.

• Un enrichissement humain

Les coopérants sont certainement ceux qui tirent le plus de bénéfice de la coopération en ce qui concerne le développement personnel. Le contact quotidien avec des collègues d'une autre culture, avec qui on doit développer des liens de confiance et de respect mutuels, demande de la part de l'intervenant beaucoup de doigté et de raffinement sur le plan des relations humaines. Comment agir à l'intérieur d'une culture qui nous est presque inconnue, comment faire un travail d'éducation en respectant les valeurs en place, comment désamorcer des situations conflictuelles? De tout cela et de beaucoup plus encore sont constituées les relations interpersonnelles en coopération. Le simple fait de quitter un milieu de travail régi par 300 pages de convention collective pour arriver dans un pays où les relations de travail passent plutôt par les relations interpersonnelles représente un défi de taille pour tout intervenant québécois.

On réfléchit aussi sur la résistance humaine quand on aperçoit deux petits bonshommes de 5-6 ans faire à pied au grand soleil leurs 3-4 kilomètres pour aller et venir de l'école, ou devant une accouchée qui rentre à la maison à pied quelques heures après son accouchement, son trésor dans les bras.

L'importance de la vie, le rapport de l'homme avec l'environnement, la conception de la famille, la vision du bonheur, l'importance du savoir, l'influence du politique sur la vie en société, autant de sujets de réflexion qui nous font prendre conscience de nos valeurs et parfois même les réviser.

Souvent il arrive qu'on se demande qui du coopérant ou du partenaire du Tiers-Monde reçoit le plus dans cette aventure.

Après un certain temps on prend conscience de ses véritables dimensions. La ténacité, la patience, le calme, la foi en l'avenir que j'ai rencontrés au Nicaragua ou au Rwanda, jusqu'à maintenant je ne les ai jamais connus avec autant d'intensité chez nous.

Vous laissez entendre que la coopération c'est un coin de paradis, ce serait trahir tous ceux qui ont vécu cette expérience sous des cieux chauds et humides ou arides et poussiéreux, souvent privés d'eau, d'électricité, obligés d'apprendre à déguster une nourriture plus ou moins saine, plus ou moins gastronomique etc. Mais ce sont des contingences que chacun accepte à l'avance et qui ne causent pas vraiment de problèmes importants. Plus difficile à vivre est la solitude à laquelle le coopérant se trouve confronté malgré tous les efforts d'intégration qu'il fasse et malgré tout l'accueil qu'on lui réserve. Coupé de son cadre habituel de vie, le coopérant doit appréhender, analyser, agir sur une réalité nouvelle à partir de ses seules ressources. Pour l'aider à vivre cette difficulté, il est important que le cégep se responsabilise quant à la formation des futurs intervenants dans un projet.

S'il est très certain que nous avons tous un bagage scientifique, technique et méthodologique à partager, nous n'en sommes pas moins de nouveaux venus dans le monde de la coopération.

Connaître les peuples avec qui nous travaillons, leur histoire, leur culture, leur situation socio-économique, leur langue, tout cela est exigeant mais absolument essentiel à la réussite de nos projets. Certains groupes de solidarité et les Organisations non gouvernementales (O.N.G.) ont plusieurs longueurs d'avance sur les cégeps en ce qui concerne la réflexion sur la coopération, sa finalité, ses objectifs, les stratégies à adopter. Les cégeps gagneraient à tirer profit de cette expérience.

Au niveau institutionnel, le prix à payer est peut-être le partage des pouvoirs, soit avec l'A.C.D.I., principal bailleur de fonds, soit entre les collègues dans le cadre de projets conjoints ou de contrats de service et enfin avec les partenaires du Tiers-Monde. En tant que principaux acteurs des projets, ils doivent participer à toutes les étapes du projet, de la planification à l'évaluation. Ceci suppose que nos projets subiront des modifications, qu'ils seront gérés autrement que nous le ferions, qu'ils souffriront des retards, mais c'est le prix à payer pour que se développent une coopération profitable, une véritable solidarité entre les peuples.

Quelle qu'en soit la forme, quelle qu'en soit l'importance, la coopération internationale est devenue une réalité pour plusieurs collèges du Québec. Tablant sur le nouvel énoncé de politique canadienne en matière de développement international qui privilégie le développement de ressources humaines, et je cite: «le développement des ressources humaines, c.à d. le perfectionnement des populations par l'alphabétisation, l'acquisition de nouvelles habiletés et connaissances ou une formation plus poussée, deviendra l'élément principal de programmation pour tous les programmes de chacun des pays».

Et sachant que l'A.C.D.I. doublera le nombre de bourses d'études au cours des cinq prochaines années, il est raisonnable

de penser que notre participation au programme canadien d'aide au développement ira en augmentant. La compétition avec les universités, plus expérimentées que les collèges dans ce domaine, sera forte. À nous de prouver que nous sommes à la hauteur de la tâche à entreprendre.

I • Le développement de l'éducation des adultes

PROBLÉMATIQUE

Il est à noter que l'éducation des adultes ne figurait pas dans la mission des collèges lors de leur naissance. Les cégeps donnent pourtant une quantité phénoménale de cours aux adultes; l'éventail de leurs activités pour les adultes est très large. Bref, on pourrait même parler de «l'autre cégep»! En région, elle est souvent le seul niveau d'enseignement supérieur auquel les adultes ont accès.

Le développement de l'éducation des adultes va-t-il bouleverser les structures ou les pratiques dans les collèges? Les cégeps sont-ils plus préparés à absorber cette demande que les universités et les écoles secondaires? Si oui, ne peuvent-ils qu'appliquer des programmes gouvernementaux ou peuvent-ils apporter des réponses originales à des besoins particuliers? Serait-ce que le développement de l'éducation des adultes constitue l'avenir des cégeps?

Communication de
Alcide DAIGNEAULT
Directeur général
Cégep de Rimouski

L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES CÉGEPS: DE L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT À L'ÉDUCATION PERMANENTE EN PASSANT PAR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA FORMATION SUR MESURE

Comme le titre de cette brève communication l'indique, mon intervention se situera au niveau des concepts d'éducation qui ont été et qui sont encore véhiculés en éducation des adultes dans les collèges. Aussi je délaisse à dessein tout l'aspect quantitatif et tout l'aspect des problèmes de juridiction.

Mon propos se limitera donc à présenter quatre concepts qui ont inspiré et qui inspireront les orientations de l'éducation des adultes dans les collèges. Ces quatre concepts sont mentionnés dans le titre; il s'agit de l'extension de l'enseignement,

du développement régional, de la formation sur mesure et de l'éducation permanente.

L'extension de l'enseignement correspond fondamentalement à la reprise le soir et en fin de semaine, en dehors des horaires scolaires habituels, de l'enseignement de cours qui sont habituellement offerts aux jeunes de l'éducation régulière. Ces cours sont en tous points les mêmes que ceux de l'éducation régulière et ils mènent au même diplôme. La plupart du temps seul l'horaire les différencie de l'éducation des jeunes. L'adaptation pédagogique et l'adaptation des contenus de même que des modalités d'évaluation sont très réduites.

Les cégeps qui succédaient à des établissements de formation déjà bien ancrés dans leur milieu n'ont fait que continuer en 1967 ce que leurs prédécesseurs avaient commencé dans le domaine de l'extension de l'enseignement. Le baccalauréat ès arts était très populaire particulièrement auprès des enseignants et enseignantes. L'extension de l'enseignement a donc constitué la première activité des services d'éducation des adultes des cégeps. Avec le temps et particulièrement avec la venue des responsables de la formation professionnelle, les services ont été amenés à améliorer cette extension de l'enseignement par la mise sur pied de programmes de formation professionnelle adaptés aux adultes en conformité avec la réglementation du gouvernement canadien dans le secteur de la formation de la main-d'oeuvre. Ainsi sont nés les attestations d'études collégiales (A.E.C.) ainsi que les certificats d'études collégiales (C.E.C.). Ces programmes adaptés à la clientèle adulte ont permis aux services d'éducation des adultes d'exiger un enseignement plus adapté aux adultes tant au niveau du contenu que des approches pédagogiques et des modalités d'évaluation. De l'extension de l'enseignement traditionnel était issue l'éducation des adultes que certains qualifiaient déjà d'éducation permanente. Il n'est pas rare encore aujourd'hui que le service qui s'occupe de cette clientèle s'appelle un service d'éducation permanente.

L'extension de l'enseignement, ou l'école de la seconde chance comme on l'a souvent appelée, a toujours été la pierre d'assise de l'éducation des adultes dans les collèges. Elle a joué, me semble-t-il, le rôle qu'on en attendait soit de participer à augmenter le taux de scolarisation de la population québécoise. Cette extension de l'enseignement aux adultes a aussi été source d'innovation pédagogique puisque de plus en plus d'enseignants et d'enseignantes de l'éducation régulière ont été amenés à adapter leur enseignement. Cette extension de l'enseignement a aussi facilité l'accessibilité des adultes à l'éducation régulière. Effectivement, les adultes en ayant repris le chemin de l'école ont, avec le temps, envahi toute l'école.

L'extension de l'enseignement demeure encore aujourd'hui fort importante dans les collèges et elle le demeurera aussi au cours des prochaines années. L'école de la seconde chance demeure un atout nécessaire du réseau collégial. Cette extension de l'enseignement s'est améliorée au cours des années et elle continuera de s'adapter aux besoins des adultes. Le règlement sur les études collégiales a fait une ouverture intéressante au niveau du diplôme d'études collégiales (D.E.C.) sans mention. Ce D.E.C. pourra correspondre à un besoin chez les adultes. De même le resserrement au niveau des Attestations d'État est une piste intéressante de développement de l'extension de l'enseignement collégial et par conséquent de l'éducation des adultes.